

COMMUNIQUE DE PRESSE - Paris, le 5 juillet 2018

Jean-Marie Paluel-Marmont, réélu à la présidence de l’AFFO

L’Assemblée Générale Ordinaire de l’AFFO s’est tenue le 7 juin dernier et a reconduit cinq administrateurs sortants et élu 3 nouveaux administrateurs pour une période de 3 ans. Jérôme Barré, Claire Goudet, Yohann Floc’h ont ainsi rejoint l’AFFO.

Le conseil d’administration a réélu à l’unanimité Jean-Marie Paluel-Marmont président de l’AFFO pour un troisième mandat de 3 ans.

L’AFFO fédère mono-family offices, multi-family offices indépendants, multi-family offices adossés (banques et sociétés de gestion) et partenaires spécialisés (avocats, fiscalistes, notaires,...) au service des familles *entrepreneuriales*.

Composition du nouveau conseil d’administration :

- Jean-Marie Paluel-Marmont, Président - *renouvelé*
- Bernard Camblain, Président d’honneur - *renouvelé*
- Thierry Mabilie de Poncheville, Vice-président
- François Mollat du Jourdin, Secrétaire général - *renouvelé*
- Christophe Achard, Trésorier - *renouvelé*
- Rémi Béguin, Administrateur
- Myriam Combet, Administrateur - *renouvelé*
- Bertrand Savouré, Administrateur

- Jérôme Barré, *nouvel administrateur*
- Claire Goudet, *nouvel administrateur*
- Yohann Floc’h, *nouvel administrateur*

A propos de l’AFFO :

Créée en 2001 et présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l’AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. Depuis plus de 15 ans, l’AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d’échanges, d’expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L’objectif est d’accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L’AFFO s’impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L’éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L’humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d’orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s’entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr